

1000 salariés de
l'Ingénierie
menacés
d'externalisation

l'étincelle

TECHNOCENTRE

Renault

Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com - pour la construction d'un parti des



travailleurs communiste révolutionnaire -

mardi 5 mars 2013

Pour nos emplois : le 5 mars, et après

200 000 : ce serait le nombre d'emplois à supprimer en France dans les prochains mois selon certains économistes. Dans ce combat contre les salariés, le patronat sait pouvoir compter sur le gouvernement qui projette de retranscrire dans la loi l'accord honteux conclu le 11 janvier entre le MEDEF et trois syndicats de salariés, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC.

Sécurisation... des licenciements

Ce projet de loi nommé « sécurisation de l'emploi » porte bien mal son nom. Les seules sécurités sont apportées aux patrons qui désirent avoir une main d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Dans les faits, des millions de travailleurs connaissent la précarité et la flexibilité depuis des années. Avec ce projet, le patronat et le gouvernement veulent pérenniser cette réalité dans la loi et la généraliser. Sous prétexte de difficultés économiques, les patrons pourraient tout à la fois imposer des mutations sans aucune limite de distance et de trajet, modifier le temps de travail, baisser les salaires...

Aujourd'hui un salarié peut, en théorie, refuser ces changements dans son contrat. Si cet accord avait force de loi, il serait licencié pour motifs personnels.

Quant aux plans de licenciements qui font régulièrement la Une des médias lorsque les salariés leur opposent une résistance longue et acharnée (Fralib, Goodyear, Arcelor, PSA...), la solution des signataires est simple. Un accord d'entreprise déciderait du contenu du plan de licenciement, voire un simple courrier du patron enregistré par la direction du Travail. Et en cas de non réponse de l'administration sous trois semaines, ça passe. De cette façon, les plus gros plans de licenciements seraient réglés en moins de quatre mois. Histoire de prendre de vitesse la mobilisation des salariés.

Contreparties mensongères

Les signataires de cet accord mettent en avant quelques vagues contreparties : complémentaires santé pour tous, taxation des contrats courts, droits rechargeables à l'indemnisation au chômage. Des phrases creuses car ces contreparties sont toutes renvoyées à d'hypothétiques négociations futures. Quand on voit ce qui vient de sortir des négociations entre leaders confédéraux et patronat, il est difficile d'y accorder crédit.

De leur côté, FO et la CGT ont refusé de signer cet accord. Mais en acceptant de participer à ces discussions, elles ont entretenu l'idée qu'il y avait quelque chose à en attendre et donné leur caution au cinéma gouvernemental du « dialogue social ».

Faire faire un saut qualitatif aux luttes

Ce dialogue social est une escroquerie. Non, c'est bien notre mobilisation, celle des salariés, sur le terrain de la lutte d'ensemble, qui peut seule

stopper cette charge brutale contre nos conditions d'existence, de salaires et apporter de nouveaux droits aux salariés. La journée de mobilisation du 5 mars est un jalon. Un premier jalon vers la lutte d'ensemble qu'il faudra bien mener.

Des luttes dures et déterminées existent déjà. Comme celles des salariés de PSA Aulnay en grève contre la fermeture de leur usine depuis le 16 janvier, des salariés du Fret d'Air France en grève depuis le 16 février à Roissy et sur d'autres sites, des ouvriers de la fonderie DMI dans l'Allier, de Candia dans la Sarthe et en Auvergne, de Sanofi à Toulouse, Montpellier, Lyon et Vitry, et de bien d'autres...

Reste à faire converger ces différentes luttes pour donner envie aux autres de s'y joindre. C'est possible. Et c'est la seule façon réaliste de nous défendre : tous ensemble pour interdire les licenciements et les réductions d'effectifs, et pour imposer nos revendications.

Un accord, c'est déjà trop. Alors deux !

« Notre processus est indépendant des accords nationaux », selon Gérard Leclercq qui négocie pour Renault l'accord de compétitivité. « C'est bien qu'il existe des accords nationaux, ils donnent un cadre et une référence légale. Ils peuvent aussi servir de complément à notre accord. » Une raison de plus d'aller manifester à Paris ce 5 mars.

Ingénierie : Non à l'externalisation

L'accord de compétitivité prévoit le transfert à des prestataires des « *activités d'ingénierie non cœur de métier correspondant à l'équivalent de l'activité de 1 000 personnes.* » Secteurs visés : conception détaillée, développement après les phases d'architecture générale ou encore validation des sous-systèmes. Le projet doit passer à un CCE sur l'ingénierie en avril avant de pouvoir être appliqué.

La direction présente cette externalisation d'un millier de salariés Renault comme un « *renforcement de la filière auto France* » ! Mais les salariés des secteurs concernés ne sont pas des pions.

Les crève-cœurs

A l'IV, les managers doivent faire remonter le découpage de leur secteur en cœur de métier et non cœur de métier. Mais la direction centrale n'est jamais satisfaite et fait refaire sans cesse les copies. Encore un peu et les remontées colleront, comme par magie, au plan tout-prêt de la direction.

Toujours pas d'accord

La réunion du 19 février sur l'accord compétitivité a encore été marquée par des mobilisations, notamment à Douai où 800 salariés ont débrayé. Cette « dernière » réunion a été suivie par des tractations de couloir. Et ce n'est qu'hier que la direction a dévoilé son projet d'accord. Celui-ci sera présenté à un CCE le 12 mars, avant d'être soumis à signature. Un accord toujours inacceptable.

La voix de son maître

Certains syndicats, satisfaits des promesses de volumes de production et des retouches cosmétiques faites au projet initial de la direction, se déclarent prêts à signer l'accord compétitivité.

Mais ce n'est pas parce qu'ils vont à la niche que les salariés doivent les suivre.

La mobilité, c'est risqué

Optimum : c'est le nom du nouvel outil de gestion des mobilités des salariés dont le poste est supprimé ou qui ne trouvent pas à se recaser. Leurs CV seront désormais consultables par les managers ayant besoin de quelqu'un pour une mission courte, sans transfert administratif. Ces salariés feront les bouche-trous. Et s'ils veulent partir, la direction ne les retiendra pas.

L'arnaque du forfait jour

L'Actu'Paie donné avec la paie de février rappelle que 5 ans avant leur départ en retraite, les salariés peuvent transformer leur Compte Epargne Formation en congés. En supprimant le CEF, l'accord compétitivité ferait donc perdre 4 jours de congés par an aux cadres au forfait jour. Et ce sera aussi le cas pour les ETAM et les APR en l'absence de réduction d'horaires ou de RTT supplémentaires.

Volontaires, désignez-vous

L'élargissement de la Dispense d'Activité 3 ans avant la retraite n'est pas encore signé que les salariés les plus âgés sont déjà sollicités. Comme si c'était à la direction de décider à leur place.

Des départs sans parachute doré

En cas de modification de l'âge légal de départ à la retraite, l'accord compétitivité prévoit que « *les signataires conviennent de se rencontrer pour examiner d'éventuels ajustements.* » Alors que le gouvernement prépare une nouvelle réforme des retraites, Renault ne veut pas s'engager à garantir les revenus des salariés dont il ne veut plus. Méfiance.

La pompe à phynance

En 2012, l'Etat et l'Union Européenne ont largement arrosé Renault : 171 millions d'euros (165 en 2011), dont 120 en crédit d'impôts recherche. Ils contribuent ainsi pour 135 millions à la marge opérationnelle et pour 47 millions au Free Cash Flow. De l'argent public qui permet à Renault de se désendetter, d'augmenter les dividendes et la PPG.

Ras-le-bol en cuisine

Manque d'effectifs, absences non remplacées : la coupe est pleine pour les salariés d'Elior en charge de la restauration au TCR. Une pétition a été signée massivement aux Cascades (Avancée). La direction d'Elior fait profil bas, mais les problèmes persistent.

Qui sème la colère...

Apprenant que Renault veut internaliser leur activité en 2015, les salariés de SAS à Douai, (planche de bord du Scenic) ont fait grève : ils veulent l'assurance que Renault les reprendra tous.

Grève aussi à la succursale de Dijon (140 salariés) que Renault veut revendre. A Vaux (Allier), les salariés de la fonderie DMI sont en lutte contre la liquidation de leur usine, alors que Renault, principal client, refuse de s'engager sur un niveau de commande... Leurs combats sont aussi les nôtres !

Une herbe toujours plus verte ailleurs

Alors que VW annonce 22 milliards de bénéfices et une prime de 7000 € pour ses salariés, on nous reparle du « modèle allemand ». Mais rapportée aux bénéficiaires, cette prime n'est pas plus forte qu'à Renault. Et la réalité de la success-story de VW ce sont des salaires gelés voire baissés, une flexibilité accrue, une augmentation des cadences et des baisses d'effectifs. Il est des modèles dont on se passe.

Renault : « Les caisses sont pleines »

C'est un analyste financier de la revue *Le Revenu* qui le dit. Et il n'est pas le seul expert à se féliciter des bons résultats de Renault. Un sentiment peu partagé par les salariés qui n'en voient pas la couleur.